



## Accueil de l'Étranger

### Présentation de la campagne

Nous entendons parler aujourd'hui de la *crise des réfugiés*. Les symptômes dont nous souffrons avant tout sont cependant ceux d'une *crise de l'accueil* : les pouvoirs publics échouent aujourd'hui à mettre en place une véritable politique migratoire en respect effectif du droit d'asile, et vont vers de mesures de plus en plus restrictives et mortifères.

Mais l'absence d'une politique migratoire digne de ce nom en Europe tient également à une opinion publique qui s'affole et veut fermer ses portes, mettre en place des barrières. C'est là, face à ces tendances de l'opinion publique, que nous pouvons et devons agir. Cela relève de notre responsabilité en tant que citoyens, de résister à ce climat délétère de xénophobie.

Face à la montée inquiétante des discours de rejet et de haine de l'autre, l'ACAT a lancé fin 2016 la campagne « Accueil de l'étranger ». L'objectif de cette campagne est de proposer des outils d'information et de réflexion sur les réalités migratoires d'aujourd'hui et d'hier, et sur nos responsabilités légales et morales à l'égard de ceux que l'on qualifie d'étrangers, de migrants, de réfugiés. Elle invite également chacun à se mobiliser en faveur de l'accueil, autour de lui et auprès de ses responsables politiques, et à entrer en résistance contre la tentation de repli.

Depuis une quinzaine d'années, la défense du droit d'asile fait partie intégrante du mandat de l'ACAT. Nombre de victimes de torture, pour lesquelles elle se mobilise, sont en effet contraintes de prendre un jour les routes de l'exil pour chercher asile dans un autre pays. Leur droit fondamental à obtenir une protection doit être ardemment défendu.

Se joignant à une initiative de l'Eglise Protestante Unie de France (EPUF) et de la Pastorale des Migrants Catholique - et dans l'idée de résister face au discours politico-médiatiques autour des étrangers - l'ACAT lance une campagne d'interpellation des élus locaux et de sensibilisation locale favorable à l'accueil de ceux qui frappent à nos portes.

# 1<sup>er</sup> volet : former des pôles de résistance au niveau local !

⇒ à partir de novembre 2016

La première étape pour prendre part à cette mobilisation est d'initier des rencontres dès le mois de novembre, avec des collectifs et des individus qui partagent notre souci concernant l'accueil de l'étranger. Ces « collectifs » peuvent être tout-à-fait informels, ou peuvent élargir des initiatives déjà existantes.

*Comment créer ces collectifs, où trouver de potentiels membres ?*

Pour créer des synergies et initier une mobilisation à large échelle, nous vous invitons à prendre contact avec d'autres acteurs déjà actifs sur le terrain et disposés à être réactif dans le cadre de nos initiatives locales. Vous pouvez retrouver l'EPUF et la Pastorale des Migrants, mais également la Cimade et le Secours catholique qui se lancent dans la même démarche de sensibilisation locale. Enfin, nos partenaires associatifs de longue date peuvent être contactés au niveau régional : CCFD, SSVP, LDH, Amnesty international... Plus d'acteurs différents prendront part à cette initiative, plus forts nous serons fort pour porter nos messages !

*Comment se mettre en ordre de marche ?*

Les collectifs, pôles de résistance, visent tout d'abord à échanger et partager les préoccupations, réflexions, difficultés et propositions de chacun vis-à-vis de l'accueil des exilés. A partir des ressources pédagogiques contenues dans le dossier « Accueil de l'étranger » fourni par l'ACAT, vous pouvez élaborer un discours commun selon votre réalité locale. Concernant la forme, à vous de juger celle qui vous correspond le mieux : un texte, un discours, un power point, des panneaux... Tous les supports sont bons pour diffuser notre message : « *nous souhaitons que la France, pays des droits de l'homme, se fasse garante des droits humains universels, souvent bafoués vis à vis des étrangers* ».

# 2<sup>ème</sup> volet : la sensibilisation, le pouvoir de changer les mentalités !

⇒ à partir de janvier 2016

La création de ces collectifs, une fois initiée, peut et doit donner lieu à un débat avec des personnes qui n'appartiennent pas au groupe de réflexion. Comme vous le savez, agir, c'est aussi convaincre ! Pour cela, nous mettons à votre disposition un kit de mobilisation et des outils pour agir autour de vous et changer les mentalités. A partir de ces propositions, à vous de déterminer ce qui correspond le mieux à vos capacités, à votre vie locale... Organiser des projections débat, monter une exposition, mettre en place un rencontre autour de repas ? Tous les moyens sont bons pour sensibiliser autour de vous

## 3<sup>ème</sup> volet : agir concrètement auprès des autorités, avoir un impact localement

⇒ à partir de mars 2017

En 2017, le temps est venu d'aller plus loin ! Une fois votre discours commun – véritable manifeste de votre collectif – établi, prenez rendez-vous auprès des autorités locales (maires, députés...) pour présenter votre position vis-à-vis de l'accueil des étrangers.

Si la réalité locale vous y encourage, formulez une demande aux autorités sur ce qu'ils pourraient faire concrètement pour changer l'état actuel des choses dans leur commune.

Profitez de la période électorale pour rencontrer vos élus locaux. Ils seront ensuite susceptibles de relayer votre message auprès des candidats aux législatives et présidentielles.

## 4<sup>ème</sup> volet : rester vigilant dans le cadre des élections législatives et présidentielles.

⇒ au printemps 2017

A partir du mois de mars, alors que les démarches de formation de collectifs de résistance, de sensibilisation du public et d'alerte des élus locaux auront été initiées, les campagnes électorales pour les législatives et les présidentielles battront déjà leur plein. Dans le cadre de ces élections, les candidats prendront des positions publiques sur différents sujets, parmi lesquels, sans nul doute, l'accueil des étrangers. Nous devons rester vigilants aux messages qui seront alors véhiculés. Comme nous le savons fort bien à l'ACAT, des amalgames sur l'asile et l'accueil des exilés sont monnaie courante dans les prises de parole de nos politiques.

Pour que les élections n'instrumentalisent pas ceux qui frappent à nos portes après avoir tout perdu, nous nous mobiliserons. Dès le mois de mars, nous vous indiquerons comment vous positionner au nom de l'ACAT dans le cadre de ces élections, au travers d'un guide détaillé pour mener une veille et agir en pôle de résistance sur tout le territoire.

## Contact

Coline Aymard, Mobilisation et campagnes – [coline.aymard@acatfrance.fr](mailto:coline.aymard@acatfrance.fr)